

091	UTBM Service communication	Dépêche AEF n°595923	21 novembre 2018
		Enseignement supérieur	UBFC-Comue-plan d'actions

UBFC : les chefs d'établissement s'attellent à un "plan d'actions partagé" et à la réforme de leurs instances fédérales

Après l'annonce de la démission du président de l'UBFC (Université de Bourgogne Franche-Comté), les chefs des 7 établissements fondateurs de la Comue (Communauté d'universités et établissements) expliquent, le 19 novembre 2018, qu'ils s'engagent "ensemble dans la construction d'un plan d'actions". Il devra, dans les quatre mois, lever "les fortes difficultés de gouvernance que connaissent" le projet d'isite (initiatives sciences, innovation, territoires, économie) et la Comue. Dans la lettre d'accompagnement de son rapport qu'AEF s'est procurée, l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche) relève que cette "grave crise de gouvernance traduit des visions divergentes de l'avenir". Les établissements estiment, eux, que la Comue a besoin de nouvelles instances fédérales.



Le siège de la Comue UBFC à Besançon © Alexandra Caccivio

Les chefs des sept établissements fondateurs de la Comue Université Bourgogne Franche-Comté (1) "prennent leurs responsabilités en décidant d'avancer ensemble dans la construction d'un plan d'actions partagé". C'est ce qu'ils indiquent dans un courrier qu'ils ont adressé lundi 19 novembre 2018 à l'ensemble de la communauté de l'ESR (enseignement supérieur et recherche) en Bourgogne Franche-Comté et dont AEF info a eu copie.

Ce plan d'actions, qui répond à une situation de crise marquée par la démission, annoncée le 15 novembre 2018, du président de la Comue (lire sur AEF info) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/595829>), répondra "aux attentes" du MESRI (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et du secrétariat général pour l'investissement. Ces derniers, dans un courrier adressé le 14 novembre, demandaient au président de la Comue et aux sept chefs des établissements membres de la Comue de présenter, dans un délai de quatre mois, un plan d'actions approuvé par les instances de huit établissements.

Une priorité, lever les difficultés de gouvernance

Ce plan d'actions doit "intégrer les préconisations figurant dans le rapport de l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche)" en fixant, en particulier, les mesures à engager pour atteindre les objectifs inscrits dans le projet d'isite, précisent les chefs d'établissement. En jeu : la poursuite, ou non, du projet d'isite en Bourgogne Franche-Comté. Trois points – qui n'ont pas connu "d'avancées significatives" – méritent en particulier leur attention, détaillent-ils : le budget de la recherche et sa clef de répartition ; le redéploiement de 10 % des postes vacants sur les trois axes d'excellence de l'isite ; la cotutelle des unités mixtes de recherche avec les organismes nationaux de recherche.

"Malgré les délais imposés", "nous sommes convaincus de la capacité de nos établissements et de nos communautés à répondre, ensemble et avec les partenaires du consortium isite, à la demande" du MESRI et du secrétariat général pour l'investissement, avancent les chefs d'établissement.

Principal défi : lever "les fortes difficultés de gouvernance que connaissent" depuis plus d'un an le projet d'isite et, au-delà, la Comue UBFC. Selon l'IGAENR, "la Comue connaît une grave crise de gouvernance qui traduit des visions divergentes de l'avenir", qui se concrétise notamment "par un conflit de légitimité entre le conseil des membres et le conseil d'administration" (lire également l'encadré).

Faire évoluer la Comue existante

Le 18 octobre dernier, les chefs d'établissement avaient annoncé être volontaires pour s'inscrire dans une démarche de Comue expérimentale, ainsi que le permettra la future ordonnance (lire sur AEF info) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/594275>). Leur projet : créer un modèle d'université fédérale "qui tire sa légitimité des établissements fondateurs" et qui "s'appuie sur les forces et les complémentarités de chacun comme atout collectif".

Ce projet passe par des évolutions "que nous soumettrons au débat de nos communautés comme nous l'avons déjà fait lors de la création de la Comue", précisent les chefs d'établissement. Même s'ils se disent favorables au maintien d'un suffrage direct – par lequel sont appelés à voter les personnels et les étudiants pour désigner leurs représentants dans les instances fédérales –, ils affirment la nécessité de repenser ces instances fédérales. Ils estiment qu'elles doivent permettre "un processus de continuité entre les établissements et la Comue" et un meilleur ancrage du regroupement "dans la vie des établissements au quotidien".

Voici le détail du projet qu'ils présentent à la communauté :

- **Le bureau de la Comue.** Il serait constitué des membres fondateurs, du président de la Comue, des vice-présidents du conseil académique et du conseil d'administration du regroupement, et du vice-président en charge de l'isite.
- **Les compétences de la Comue.** Pour chaque compétence coordonnée ou transférée, une commission thématique serait organisée à l'échelle fédérale. Animée par le président de la Comue ou son représentant, elle comprendrait les représentants (vice-président, personne nommée, etc.) des présidents ou directeurs des établissements fondateurs. Ces commissions proposeraient des avis, à destination du bureau de la Comue ou du CAC (Conseil académique) ou du CA (conseil d'administration), selon les prérogatives propres à chaque conseil.
- **Un comité des directeurs généraux des services (DGS).** Il aurait pour rôle de préparer et mettre en œuvre les décisions des instances. Il préparerait également les réunions du bureau.
- **La stratégie de communication.** Elle est "à engager sans attendre, avec l'intégration du terme 'fédérale' dans la marque". C'est "un levier essentiel pour développer le sentiment d'appartenance à une communauté de destin". "Une action rapide pourrait être proposée avec l'évolution des adresses électroniques des personnels et étudiants vers une adresse unique, associant le nom de chaque établissement à celui de la Comue."

deux groupes de travail pour discuter de la suite à donner

"Dès ce jour, précisent les signataires de cette lettre adressée à la communauté de l'ESR en Bourgogne Franche-Comté, nous organisons le travail en deux groupes pour élaborer un plan d'actions qui devra être approuvé par les instances de tous les membres fondateurs et obtenir l'accord de tous les membres du consortium isite", lesquels sont au nombre de 15.

Le premier groupe de travail sera animé par le coordinateur de l'isite, Alain Dereux, "qui fut écarté des délégations qu'il possédait au sein de la gouvernance de la Comue en avril 2018", précisent les signataires. Le second sera composé des sept chefs des établissements fondateurs qui s'appuieront sur plusieurs sous groupes – notamment celui composé des DGS des établissements et du DGS de la Comue.

Des difficultés "pour partie d'ordre technique", selon l'IGAENR

"Deux ans après sa création, la Comue a atteint certains de ses objectifs et enregistre ses premiers succès", indique l'IGAENR, dans la lettre d'accompagnement de son rapport consacré, sur saisine, à la Comue UBFC. "Elle peine" cependant "à engager certaines des orientations stratégiques dont l'évaluation par le jury international en 2020 sera déterminante pour conserver le label et les financements isite". Ces difficultés sont "pour partie d'ordre technique". Les moyens dont dispose la Comue sont ainsi jugés "sous-dimensionnés" et dépendants, "largement, de la volonté des établissements membres, dans un cadre qui souffre d'un grand manque de coordination générale et qui aboutit à une forme de paralysie".

La structuration des services administratifs, de plus, "est récente". Elle souffre d'un déficit managérial et d'un manque d'articulation avec les services correspondants des établissements membres". À ce jour, la mise en place des processus de base de la gestion d'un établissement public d'enseignement supérieur n'est d'ailleurs "pas totalement acquise", tandis que "des tensions sont survenues avec certains personnels administratifs". Enfin, les relations avec "certains organismes" de recherche, partenaires de l'isite, se sont tendues autour de leur refus de reconnaître la Comue comme cotutelle des UMR (unités mixtes de recherche). L'IGAENR estime cependant que c'est bien la crise de gouvernance qui est aujourd'hui le sujet "le plus préoccupant".

(1) Il s'agit de :

- *Jacques Bahi, président de l'université de Franche-Comté,*
- *Alain Bonnin, président de l'université de Bourgogne,*
- *Stéphan Bourcieu, directeur général de Burgundy School of business,*
- *Bernard Cretin, directeur de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques,*
- *Michel Jauzein, directeur du campus Arts et Métiers de Cluny,*
- *Ghislain Montavon, directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard,*
- *François Roche-Bruy, directeur général d'Agrosup Dijon.*

Gouvernance - Stratégie - Politique de site (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21192>) Grandes écoles - CPGE (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21189>) Pouvoirs publics - Gouvernement - Parlement (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21191>) Universités (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21193>)